

09-09-21

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 21 septembre 2009, à 19 h 30, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Noëlla Bourdages
Louise Dionne, à compter de 20 h 29 (retard motivé)
Lise Lévesque
Pauline Michaud, à compter de 19 h 34
Stéphanie Vill

MM. Daniel Arseneault
Raynald Caissy, vice-président
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Jacques Deschênes
Steve Gagné
Gilbert Labrie, à compter de 19 h 34
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Guy Potvin
Alain Rioux
Gaston Rioux (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Francine Doucet, directrice générale adjointe
M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles
M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières

Absences motivées :

Sara Deschênes
Claude Fortin
Nadyne Langlois
Philippe St-Germain

09-09-21-39

PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCES DES ÉLÈVES

Aucun élève n'est présent à la séance ordinaire du Conseil des commissaires et aucune correspondance n'a été acheminée au président.

09-09-21-40 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

Aucune personne du public n'est présente à la séance ordinaire du Conseil des commissaires.

À 19 h 34, M^{me} Pauline Michaud et M. Gilbert Labrie se joignent à la séance.

09-09-21-41 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M. Gaston Rioux, représentant du Comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

09-09-21-42 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions et correspondances des élèves;
- 3.0 Période de questions réservée au public;
- 4.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 5.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 6.0 **Décision**
 - 6.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 17 août 2009 :
 - Approbation;
 - Suivis;
 - 6.2 Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 17 août 2009 tenu le 31 août 2009 :
 - Approbation;
 - Suivis;
 - 6.3 Demande d'autorisations provisoires en formation professionnelle (Francine Doucet) ;
 - 6.4 Engagement de personnel enseignant – 2009-2010 (Rock Bouffard) ;
 - 6.5 Vente de terrain à la MRC de la Mitis à Mont-Joli (Carl Ruest) ;
 - 6.6 Entretien ménager à l'école de l'Estran – Octroi de contrat (Carl Ruest) ;
 - 6.7 Entretien ménager à l'école du Grand-Pavois–de St-Yves (Carl Ruest) ;

- 6.8 Consentement de servitude à la Ville de Rimouski pour un passage pour piétons devant l'école des Merisiers (Carl Ruest) ;
- 6.9 Cession de deux contrats de transport scolaire – Autorisation (Carl Ruest) ;
- 6.10 Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et pouvoirs (période du 1^{er} mars au 30 juin 2009) (Jacques Poirier);
- 6.11 Concessions de services alimentaires aux écoles Paul-Hubert et du Mistral (**huis clos**) (Jacques Poirier);
- 7.0 **Information**
 - 7.1 Rapport du président ;
 - 7.2 Rapport du directeur général ;
- 8.0 Questions nouvelles;
- 9.0 Levée de la séance.

DÉCISION

09-09-21-43 **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 AOÛT 2009 – APPROBATION ET SUIVIS**

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 août 2009 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

09-09-21-44 **PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 AOÛT 2009 TENU LE 31 AOÛT 2009 – APPROBATION ET SUIVIS**

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 17 août 2009 tenu le 31 août 2009 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

09-09-21-45 **DEMANDE D'AUTORISATIONS PROVISOIRES EN FORMATION PROFESSIONNELLE**

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares a identifié dans son Plan stratégique 2009-2014 d'accroître les services offerts en formation professionnelle;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares a investi plus de 40 000 \$ en immobilisation et acquisition d'équipements;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares dispense ces programmes de formation :

- Réalisation d'aménagements paysagers, que nous offrons en autorisation provisoire depuis 2004;
- Horticulture et jardinerie, que nous offrons en autorisation provisoire depuis 2004;
- Production horticole, que nous offrons en autorisation provisoire depuis 2003;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares dispense d'autres programmes dans le secteur de l'agriculture;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares a adopté une résolution pour demander à la Table interordres du Bas Saint-Laurent et au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation permanente pour les programmes «Horticulture et jardinerie» et «Réalisation d'aménagements paysagers» le 22 juin dernier;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu que la Commission scolaire des Phares demande de reconduire les autorisations provisoires dans ces programmes au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

09-09-21-46 ENGAGEMENT DE PERSONNEL ENSEIGNANT – 2009-2010

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu de procéder à l'engagement du personnel enseignant à temps plein régulier ci-après désigné, à compter du 24 août 2009 :

Nom	Prénom	Champ	École d'affectation	Secteur
Beaulieu	Sophie	3	Lavoie, St-Eugène	Jeunes
Bérubé	Ruth	3	De l'Arc-en-Ciel, Ste-Jeanne-D'Arc	Jeunes
Collin	Véronique	3	De la Colombe, Esprit-Saint	Jeunes
Desrosiers	Cathy	4	Des Bois-et-Marées, Luceville	Jeunes
Gagné	Isabelle	3	De la Source, Les Hauteurs	Jeunes
Henry	Marie-Pierre	4	Euclide-Fournier, St-Charles	Jeunes
Langlois-L'espérance	Justine	1-2	CFER, Mont-Joli	Jeunes
Larouche	Johann	11-1	Paul-Hubert, Rimouski	Jeunes
Lassonde	Karine	41	CFA, Mont-Joli	FGA
Levasseur	Lise	51-1	CFP, Mont-Joli	FP
Lévesque	Mireille	43	CFRN, Rimouski	FGA
Lévesque	Julie	56-1	CFRN, Rimouski	FP
Martin	Denis	9	Du Mistral, Mont-Joli	Jeunes
Montmagny	Nadine	56	CFRN, Rimouski	FP
Ouellet	Cécile	45	CFRN, Rimouski	FGA
Plusquellec	Annie	1-3	Euclide-Fournier, St-Charles	Jeunes
Proulx	Julie	1-2	Du Mistral, Mont-Joli	Jeunes
Rioux	Catherine	1-2	Paul-Hubert, Rimouski	Jeunes
Ruest	Karine	3	Euclide-Fournier, St-Charles	Jeunes
Saint-Cyr	Karine	3	Du Clair-Soleil, Rédemption	Jeunes
Sirois	Anne-Marie	1-2	Paul-Hubert, Rimouski	Jeunes
Taillefer	Jovette	10	Langevin, Rimouski	Jeunes
Thivierge	Marilyn	10	Du Mistral, Mont-Joli	Jeunes

09-09-21-47 VENTE DE TERRAIN À LA MRC DE LA MITIS À MONT-JOLI

ATTENDU la demande reçue de la MRC de la Mitis pour l'achat d'une parcelle de terrain propriété de la Commission scolaire des Phares à Mont-Joli;

ATTENDU l'offre d'achat déposée par la MRC dans le cadre de cette demande;

ATTENDU que cette vente n'a pas de conséquence sur le développement futur de ce secteur par la Commission scolaire;

ATTENDU que les frais de notaire et d'arpentage légal sont à la charge de la MRC de la Mitis dans cette transaction.

Il est proposé par M^{me} Stéphanie Vill et résolu de vendre à la MRC de la Mitis une parcelle de terrain mesurant 2,43 mètres par 44,77 mètres pour une superficie de 108,79 mètres carrés à l'extrémité sud-est de la partie de lot numéro 194-1-60 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flavie, dans la ville de Mont-Joli, circonscription foncière de Rimouski, pour la somme de 8 \$ du mètre carré.

09-09-21-48 ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE DE L'ESTRAN – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public pour l'obtention du contrat d'entretien ménager à l'école de l'Estran de Rimouski;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la direction des Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'octroyer le contrat d'entretien ménager de l'école de l'Estran à Conciergerie Steve Larue enr., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 48 205,80 \$ (taxes en sus) par année, à compter du 1^{er} octobre 2009.

Cette résolution est conditionnelle à l'obtention des documents exigibles en vertu du contrat.

09-09-21-49 ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE DU GRAND-PAVOIS-DE ST-YVES

ATTENDU l'appel d'offres public pour l'obtention du contrat d'entretien ménager à l'école du Grand-Pavois-de St-Yves;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la direction des Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M. Steve Gagné et résolu d'octroyer le contrat d'entretien ménager de l'école du Grand-Pavois-de St-Yves à Conciergerie Steve Larue enr., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 21 424,80 \$ (taxes en sus) par année, à compter du 1^{er} octobre 2009.

Cette résolution est conditionnelle à l'obtention des documents exigibles en vertu du contrat.

**09-09-21-50 CONSENTEMENT DE SERVITUDE À LA VILLE DE RIMOUSKI
POUR UN PASSAGE POUR PIÉTONS DEVANT L'ÉCOLE DES
MERISIERS**

ATTENDU le projet de la Ville de Rimouski d'installer un panneau lumineux pour passage piétonnier sur la route 232 devant l'école des Merisiers dans le quartier Ste-Blandine de Rimouski;

ATTENDU que cette installation se fait en partie sur le terrain de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares est en faveur de cette initiative visant à améliorer la sécurité dans cette zone scolaire;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de consentir à titre gracieux, une servitude à la Ville de Rimouski pour l'installation d'un panneau lumineux et la construction d'un îlot de protection sur la parcelle de terrain décrite comme suit :

«Parcelle de terrain constituée par une portion du lot 3 339 433 du cadastre du Québec mesurant 2,2 mètres par 3,0 mètres située à 9,4 mètres de la limite nord du lot, le long de la rue des Pionniers, le tout tel qu'apparaissant au plan J09-4005 préparé par la Ville de Rimouski.»

**09-09-21-51 CESSION D'UN CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE –
AUTORISATION**

ATTENDU la demande du transporteur Alain Bérubé à l'effet d'autoriser la cession d'un contrat comprenant deux circuits de transport scolaire par familiale qu'il détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XXI) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder en tout ou en partie son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu d'autoriser la cession du contrat numéro 18 comprenant les circuits de transport par familiale numéros 135 et 136 au transporteur Transport Lebelanger inc., en date du 1^{er} octobre 2009.

Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

**09-09-21-52 CESSION D'UN CONTRAT DE TRANSPORT SCOLAIRE –
AUTORISATION**

ATTENDU la demande du transporteur Transport Rock Hudon à l'effet d'autoriser la cession d'un contrat comprenant un circuit de transport scolaire qu'il détient avec la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU l'article 44 (section XXI) du contrat de transport qui prévoit que le transporteur ne peut céder en tout ou en partie son contrat de transport sans l'accord écrit au préalable de la Commission scolaire;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'autoriser la cession du contrat numéro 40 comprenant le circuit de transport numéro 67 au transporteur Autobus Roger Hudon, en date du 1^{er} octobre 2009.

Cette autorisation est conditionnelle à l'obtention des permis et documents exigibles en vertu du contrat de transport et au respect des dispositions des lois et règlements relatifs au transport scolaire.

09-09-21-53 RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES RÈGLEMENTS DE DÉLÉGATION DES FONCTIONS ET POUVOIRS (PÉRIODE DU 1^{ER} MARS AU 30 JUIN 2009)

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'adopter le Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et des pouvoirs pour la période du 1^{er} mars 2009 au 30 juin 2009, tel que présenté au document A113-1 (03/09-06/09).

Ce document s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par le directeur général conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et aux Règlements de délégation des fonctions et des pouvoirs adoptés par le Conseil des commissaires.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

09-09-21-54 HUIS CLOS

À 20 h 06, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de continuer la séance à huis clos.

À 20 h 29, M^{me} Louise Dionne se joint à la séance.

09-09-21-55 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 42, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de siéger en séance publique.

09-09-21-56 CONTRATS DES CONCESSIONS DES SERVICES ALIMENTAIRES À L'ÉCOLE PAUL-HUBERT ET À L'ÉCOLE DU MISTRAL – AVENANT N° 1

ATTENDU la demande reçue de l'actuel détenteur des contrats des concessions des services alimentaires des écoles Paul-Hubert et du Mistral à l'effet de modifier certaines clauses desdits contrats touchant les conditions financières (article 27);

ATTENDU les arguments apportés par le concessionnaire dans sa demande;

ATTENDU que les autres clauses contractuelles demeurent inchangées;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur d'apporter les modifications suivantes aux contrats des concessions des services

alimentaires des écoles Paul-Hubert et du Mistral détenus avec Laliberté et associés inc. pour l'actuelle année scolaire, à savoir :

- Autoriser la nouvelle liste de prix proposée pour chaque école comprenant notamment une augmentation de 0,25 \$ pour le repas complet par rapport au prix fixé au contrat initial;
- Abaisser de 5 000 \$ le total des redevances annuelles payables à la Commission scolaire par le concessionnaire.

M^{me} Pauline Michaud demande le vote sur la proposition :

POUR :	12
CONTRE :	2
ABSTENTION :	1

La proposition est adoptée à la majorité.

09-09-21-57 INFORMATION

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;
- b) Rapport du directeur général.

09-09-21-58 QUESTIONS NOUVELLES

Aucun sujet n'est soumis.

09-09-21-59 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 45, il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2009

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

09-09-21-39	Période de questions et correspondances des élèves
09-09-21-40	Période de questions réservée au public
09-09-21-41	Période réservée aux commissaires parents
09-09-21-42	Adoption de l'ordre du jour
Décision	
09-09-21-43	Procès-verbal de la séance ordinaire du 17 août 2009 – Approbation et suivis
09-09-21-44	Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 17 août 2009 tenu le 31 août 2009 – Approbation et suivis
09-09-21-45	Demande d'autorisations provisoires en formation professionnelle
09-09-21-46	Engagement de personnel enseignant – 2009-2010
09-09-21-47	Vente de terrain à la MRC de la Mitis à Mont-Joli
09-09-21-48	Entretien ménager à l'école de l'Estran – Octroi de contrat

09-09-21-49	Entretien ménager à l'école du Grand-Pavois–de St-Yves
09-09-21-50	Consentement de servitude à la Ville de Rimouski pour un passage pour piétons devant l'école des Merisiers
09-09-21-51	Cession d'un contrat de transport scolaire – Autorisation
09-09-21-52	Cession d'un contrat de transport scolaire – Autorisation
09-09-21-53	Rapport des décisions prises dans le cadre des règlements de délégation des fonctions et pouvoirs (période du 1 ^{er} mars au 30 juin 2009)
09-09-21-54	Huis clos
09-09-21-55	Retour en séance publique
09-09-21-56	Contrats des concessions des services alimentaires à l'école Paul-Hubert et à l'école du Mistral – Avenant n° 1
09-09-21-57	Information
09-09-21-58	Questions nouvelles
09-09-21-59	Levée de la séance